




Profession  
Actionnaire



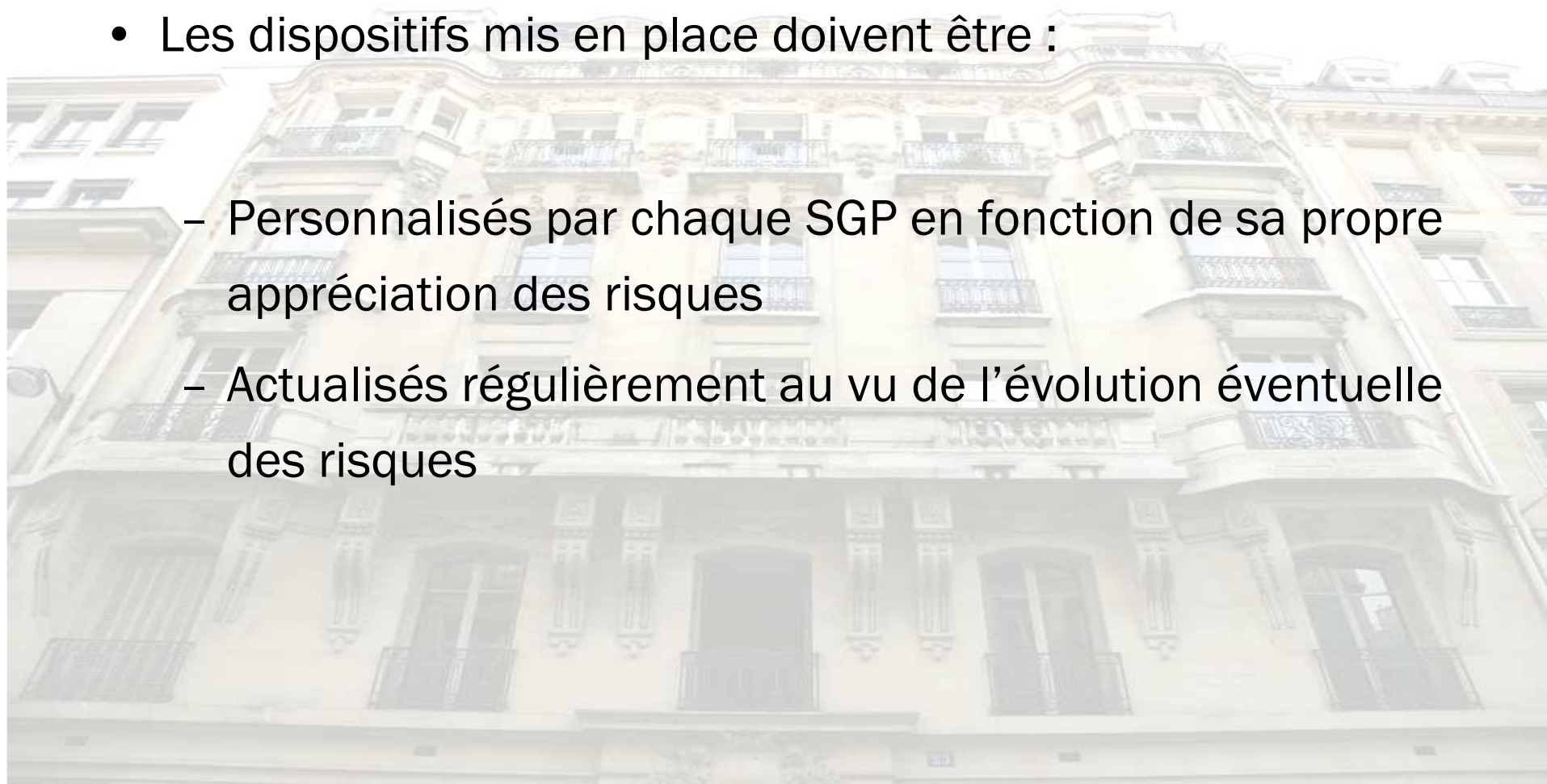
# Kit de survie « Cartographie des Risques LAB »

# Rappel du contexte



- Obligations des SGP (cf présentations précédentes) :
- Mise en place de procédures et contrôles internes :
  - Classification, surveillance et contrôle des risques LAB
  - mise en œuvre effective des mesures de vigilance,
  - respect de l'obligation de déclaration TRACFIN
- Mise en place de systèmes d'évaluation et de gestion des risques de blanchiment et financement du terrorisme.
- Informations et formations internes régulières sur les obligations relatives à la lutte contre le blanchiment.

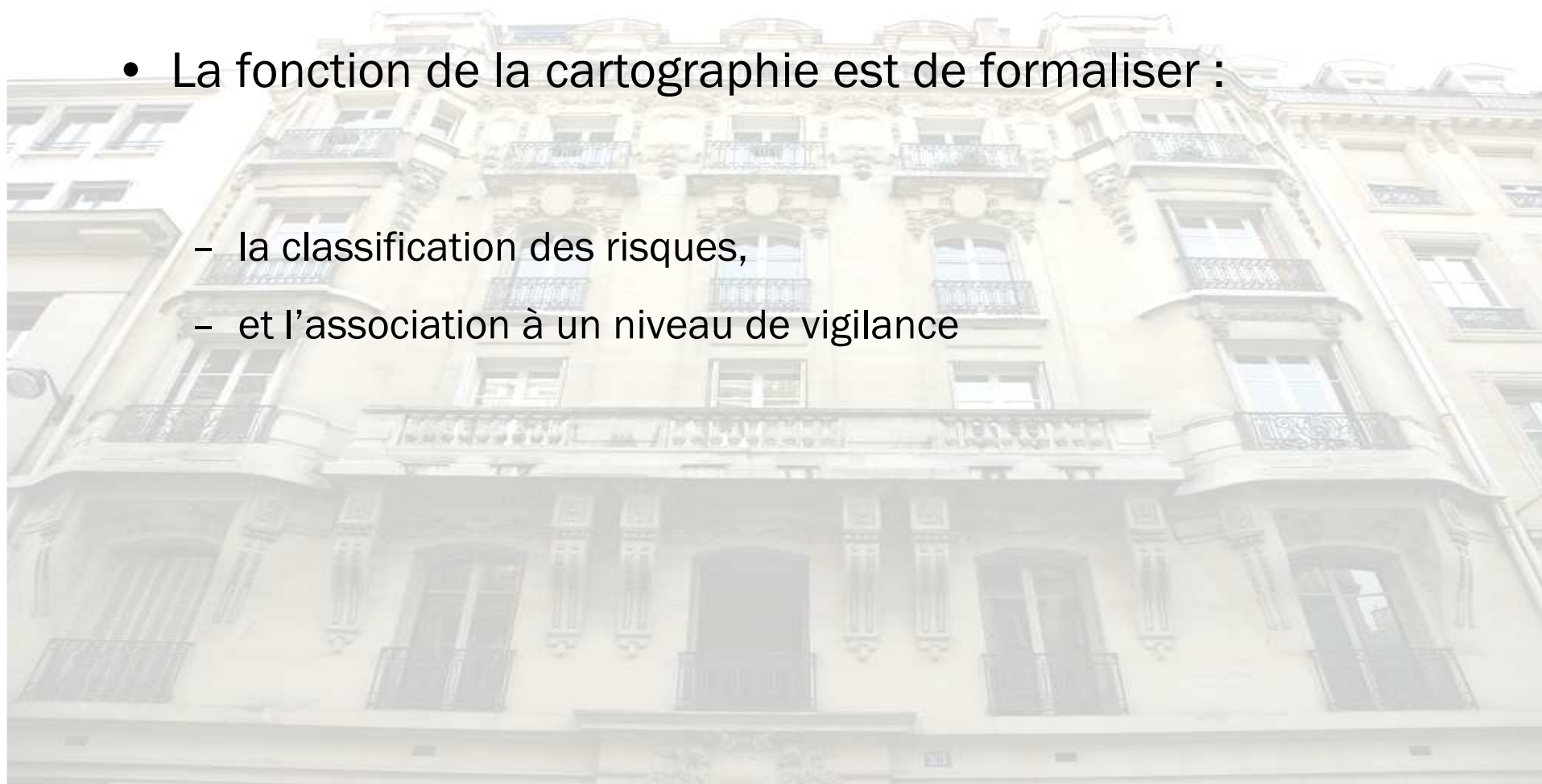
- Les dispositifs mis en place doivent être :
  - Personnalisés par chaque SGP en fonction de sa propre appréciation des risques
  - Actualisés régulièrement au vu de l'évolution éventuelle des risques





Profession  
Actionnaire

- La fonction de la cartographie est de formaliser :
  - la classification des risques,
  - et l'association à un niveau de vigilance



## Fonction de la cartographie des risques LAB

